

Cossé-le-Vivien, le 1^{er} février 2019



Mairie de COSSÉ-LE-VIVIEN
Rue de Nantes – B.P. 65
53230 COSSÉ-LE-VIVIEN

Tél. 02.43.98.80.24
Télécopie 02.43.98.97.65

► **Site Internet : www.cosse-le-vivien.fr**
Courriel : mairie@cosse-le-vivien.fr

► **Site Internet du Musée communal :**
www.musee-robert-tatin.fr

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher-ère Collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la prochaine réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

Jeudi 07 février 2019 à 20h30,

**Salle du conseil municipal
Mairie de Cossé-le-Vivien**

I - Affaires générales – Personnel communal

Délégation du conseil municipal au Maire – compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales

Personnel communal : modalité de remboursement des frais professionnels

Mandat spécial accordé au Maire pour les déplacements hors région dans le cadre de ses fonctions

II – Cadre de vie – Communication et Action sociale

Commission Cadre de vie - Communication et Action sociale du 30 janvier 2019 : synthèse du compte-rendu

III – Affaires culturelles et touristiques

IV – Affaires scolaires et périscolaires

V – Urbanisme

Achat terrain Linais : fixation de la valeur de la transaction

Cimetière du Mont-Carmel : suppression d'un emplacement réservé inscrit au PLU

Commissions Urbanisme des 21 et 24 janvier 2019 : synthèse des comptes-rendus

VI – Sport – Vie associative - Jeunesse

Commission Sport - Vie associative et Jeunesse du 31 janvier 2019 : synthèse du compte-rendu

VII – Finances – Bâtiment

Budgets primitifs 2018 : reprise anticipée des résultats de l'exercice 2017

Budget principal 2018 : vote des taux communaux des impôts locaux

Budgets primitifs 2018

Budget 2018 : attribution de subventions aux associations

Budget principal : effacement de dettes et admissions en non-valeur

Tarifs 2018 : vente de repas au collège Saint-Joseph

Aide au comité de jumelage pour les échanges entre jeunes

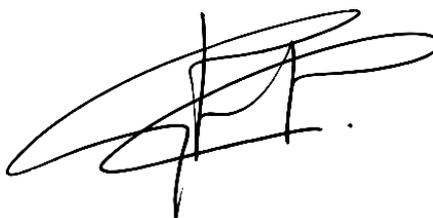
Commission Finances – Bâtiments du 23 janvier 2019 : Synthèse du compte-rendu

VIII – Affaires intercommunales

Comptant sur votre présence,

Veuillez agréer, Cher-ère Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,



Christophe LANGOUËT

